

**CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI  
DELIBERATION N° 2024-09-12-03**

**Date de convocation : 29 novembre 2024**

**Date d'affichage : 11 décembre 2024**

**ACCEPTATION DU DON DE LA COMMUNE POUR L'INSTITUT CURIE POUR LA RECHERCHE**

Nombre d'élus : 27

Présents : 20

Représentés : 6

Votants : 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 décembre, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Présents : 20**

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Patrick KOEBERLE, Delphine FOURCADE, Marie-Hélène HUCHET, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Dominique SERVAIS, Roch DOSSOU, Jérôme DUVERNOY, Jean-Michel RAGUENES, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Sylvie HAUFF, Salvador-Jean LUDENA, Audrey de FORNEL, Pauline LACLEF, Magali PRADEL, Michel BOISRAME, André BLUZE, Catherine DOTTARELLI

**Absents ayant donné pouvoir : 6**

Cyrille FREMINET a donné pouvoir à Marc TOURELLE

Marc TIMSIT a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

Géraldine LARDENNOIS a donné pouvoir à Delphine FOURCADE

Loïc FLICHY a donné pouvoir à Marie-France AGNOFE

Dominique JAILLON a donné pouvoir à Marie-Hélène HUCHET

Jean-François VAQUIERI a donné pouvoir à Patrick KOEBERLE

**Absent : 1**

Frédéric RAVEAU

**Secrétaires de séance :**

Marie-France AGNOFE et Delphine FOURCADE

**Quorum : 14**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission finances en date du 22 novembre 2024 ;

CONSIDERANT que la commune de Noisy-le-Roi s'est portée volontaire pour organiser une manifestation tout en faisant le lien avec la commune de Bailly et les associations ;

CONSIDERANT que la manifestation organisée par la commune a été modifiée pour réduire les dépenses permettant ainsi d'économiser la somme de 1 000€ ;

CONSIDERANT l'intérêt de l'association Aidons la recherche pour faire le lien avec L'Institut Curie ;

CONSIDERANT que le Conseil Municipal est compétent pour accepter de faire ce don ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur, à l'unanimité

- 1) DECIDE** de faire un don de 1 000€ à l'Association Aidons la recherche.
- 2) AUTORISE** le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 3) DIT** que les crédits correspondants au don sont inscrits au budget 2024.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

A Noisy-le-Roi, le 9 décembre 2024

Le Maire

Marc TOURELLE

